

**Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Chargé-e d'appui au projet de recherche, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE PAU ET PAYS D'ADOUR, session 2023**

**Le président de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour**

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

**DÉCIDE :**

Article 1<sup>er</sup> : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Chargé-e d'appui au projet de recherche, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE PAU ET PAYS D'ADOUR, au titre de l'année 2023 :

Madame BAGOLLE Sylvie, ingénieur de recherche, présidente, Université de Pau et des Pays de l'Adour, Pau.

Madame PERRIN-BONRAISIN Anne, ingénieur de recherche, vice-présidente, Université de Pau et des Pays de l'Adour, Pau.

Monsieur LASSAQUE Didier, ingénieur de recherche cnrs, expert, Centre national de la recherche scientifique, Mérignac.

Madame HONTEBEYRIE Sophie, ingénieur d'études, Centre national de la recherche scientifique, Pau.

Monsieur PLATA-JIMENEZ Carlos, contractuel chercheur, Université Toulouse Capitole, Toulouse.

Monsieur MONTAVA Emmanuel, ingénieur d'études, suppléant, Université de Pau et des Pays de l'Adour, Pau.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Pau, le 30/08/2023.

Le Président de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour,

Laurent BORDES

Pour le Président et par délégation  
La Vice-présidente du Conseil d'administration  
Monique LUBY-GAUCHER